

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune

se réunira, en séance ordinaire le 20 mars 2026, à 19 heures 15.

Objet de la réunion

- Approbation du procès verbal de la dernière séance du conseil municipal de la précédente mandature
- Election du maire
- Détermination du nombres d'adjoints au maire
- Election des adjoints au maire
- Lecture de la charte de l'élú local
- Remise de l'extrait du CGCT consacré aux conditions d'exercice des mandats locaux
- Délégation dans les organismes extérieurs
- Délégations de pouvoir consenties par le conseil municipal au maire
- Versement des indemnités de fonctions au maire et aux adjoints
- Questions diverses

Fait à Verneuil, le 16 mars 2026



Le Maire